



# Confédération paysanne de Gironde

## ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Collège 1 - Chefs d'exploitation et assimilés

Chambre d'agriculture de Gironde

Liste présentée par la Confédération paysanne de Gironde

## LEUR SYSTÈME A ÉCHOUÉ, REPRENONS LES RÊNES !



*Madame, Monsieur, cher(e) collègue,* vous êtes appelé à voter pour les élections professionnelles. Par votre vote au suffrage direct, vous avez le pouvoir de **dégager ceux qui ont mené tous les producteurs dans le mur. Dégager la FNSEA** dont le président, Arnaud Rousseau, président du groupe Avril, travaille à protéger ses propres intérêts plutôt qu'à défendre les nôtres. **Dégager** ceux qui ont démantelé le régime des calamités agricoles pour le remplacer par un système assurantiel individuel catastrophique. **Dégager** ceux qui en Gironde ont servi d'auxiliaires zélés du CIVB pour assurer le pouvoir du négoce et la ruine des vigneron. Par votre vote vous avez la possibilité de mettre un terme à un système opaque où tout est décidé d'avance par quelques oligarques, sans que la communauté des producteurs soit jamais réellement consultée.

En votant pour la Confédération Paysanne de Gironde, vous faites le choix de lutter contre le libre-échange destructeur, de rétablir un système calamité solidaire, de fixer des prix planchers permettant de vivre de nos productions et d'en être fiers, de soutenir l'agriculture diversifiée et résiliente.

## UN REVENU DÉCENT POUR TOUS LES PAYSANS

### Des prix décents pour vivre dignement de notre travail

- empêcher les achats à des prix abusivement bas
- mettre fin aux accords de libre-échange comme le MERCOSUR
- rémunérer les efforts sociaux et environnementaux

### Installer des paysans nombreux, pour des campagnes vivantes

- assurer un accès facile à un foncier exploitable
- pour des installations diverses mais viables et vivables
- tisser des réseaux d'entraide et de partage

### Diversifier les productions pour sécuriser son avenir

- dans des filières qui restituent la valeur aux paysans
- favoriser l'autonomie technique et financière des paysannes et paysans

## Viticulture : pour un plan B sans le CIVB !

Le CIVB n'a rien vu venir. La chute de la commercialisation des Bordeaux depuis mars 2018 ne l'a pas questionné. Il a incité les vigneron à continuer à s'endetter pour produire quelques saisons de plus, en attendant une «fin de crise» sans cesse annoncée. A l'Assemblée Générale du 11 juillet 2022, le président Sichel ne voulait même pas prononcer le mot «arrachage»! Et il a attendu le dernier moment pour proposer un programme d'arrachage sous-dimensionné et inadapté à des vigneron acculés !

Aujourd'hui, les victimes de son action déposent leur bilan les unes après les autres. Il est temps que cette interprofession qui a failli, subisse aussi le sort commun et dépose son bilan pour qu'on puisse rebâtir sur les ruines qu'elle a laissées.

Pour cela, face à ce système hors sol, ne s'occupant plus des producteurs que pour leur extorquer des cotisations obligatoires, nous avons besoin que la Chambre d'agriculture soit un véritable contre-pouvoir.

# Pour une Chambre au service de toutes et tous AVEC LA LISTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE

1. Vincent L'AMOULLER,  
Vigneron, 41 ans  
Saint Martin Lacaussade

3. Cédric LABARRIERE  
Pépiniériste, maraîcher  
42 ans, Landiras

5. Thomas FONTEYREAU  
Vigneron, 51 ans  
Verdelais

7. Sébastien COURBIN  
Maraîcher, 36 ans  
Aubiac

9. Jean-Philippe BOUIX  
Céréaliériste, vigneron, 50 ans  
Sigalens

11. Dominique TECHER  
Vigneron, 73 ans  
Pomerol

16. Sandra DESMOULIN  
Maraîchère, avicultrice, 35  
ans, Lustrac-Médoc

2. Gaëlle JEAN  
Vigneronne, 36 ans  
Sainte Foy la Longue

4. Sarah DUMIGRON  
Éleveuse bovin et ovin, 45  
ans Cabanac et Villagrains

6. Ludivine LARROZE  
Productrice de petits fruits  
34 ans, Loupiac

8. Laurence ALIAS,  
Vigneronne, 50 ans,  
Arsac

10. Claire LASSERRE  
Arboricultrice, 47 ans  
Saint-Genès-de-Lombaud

12. Patricia AROLDI  
Vigneronne, 56 ans  
Belvès-de-Castillon

17. Vincent DUBOURG  
Vigneron, 54 ans  
Landiras

13. Kenny BENTZ  
Vigneron, 42 ans  
St-Ciers-de-Canesse

18. Tatiana GARCIA  
AGUIRRE  
Avicultrice, 50 ans  
Les Peintures

14. Béatrice LABUZAN  
Vigneronne, 63 ans  
Landiras

19. Thierry PEUROIS  
Maraîcher, 59 ans  
Bazas

15. Alexandre PILLET  
Apiculteur, 53 ans  
Vayres

20. Cécile VIGNEAU  
Maraîchère, avicultrice  
42 ans Captieux



**Pour garantir un revenu aux paysans, maîtriser les coûts, améliorer la résilience des fermes et favoriser l'autonomie alimentaire, l'agriculture doit être diversifiée, locale et insérée dans son territoire.**

## NOS VICTOIRES D'HIER

- Porter la voix de TOUTES les fermes en obtenant que les 3000 euros d'aide du fond d'urgence bio soient versés sans la condition de faire valider ses comptes par un comptable
- Soutien à la SAFER des dossiers d'installation des porteurs de projet face à l'agrandissement
- Obtention de la prise en compte des activités de diversification dans le revenu disponible agricole pour le calcul des aides comme la DJA
- Instauration d'indemnités journalières maladie pour les paysans

## NOUS A LA CHAMBRE DEMAIN

- Pour un contre-pouvoir face à des interprofessions défaillantes
- Pour un accès au métier facilité et encouragé par une politique de l'installation ambitieuse et plurielle
- Pour des solutions d'abattage et de découpe de proximité fiables et stables pour les éleveurs
- Pour des services à TOUS les paysans sans condition d'affiliation syndicale
- Pour une PAC en faveur de l'agriculture paysanne et des marchés locaux

POUR UNE NOUVELLE  
POLITIQUE AGRICOLE,  
*Je vote Confédération paysanne*

**Chaque voix compte !**

Confédération paysanne de la Gironde  
201 Avenue de Labarde  
33300 BORDEAUX  
<https://gironde.confederationpaysanne.fr/>

Nous trouver sur les réseaux :  
f ConfederationPaysanne33  
i confgironde

## COMMENT VOTER ?

Dès réception du matériel de vote et avant le 31/01/2025

- Par vote électronique : plus facile et plus rapide ! Suivez pas à pas la notice explicative.
- Par correspondance : mettez votre bulletin Confédération paysanne de la Gironde dans une petite enveloppe de vote puis découpez votre carte d'émargement. Glissez le tout dans la grande enveloppe d'envoi pré-affranchie.

Pas de rature, modification, signe distinctif sur le bulletin ou les enveloppes sous peine d'annulation.

Signez au dos de cette enveloppe et postez-la.